

10°) Opération Grand Site du Vézélien



10°) OGS du Vézélien *(suite)*

État d'avancement de l'Opération Grand Site du Vézélien

- 1 - Rappels
- 2 - État d'avancement (juin 2015 - septembre 2016) et calendrier prévisionnel
- 3 - Orientations du programme d'actions de l'Opération Grand Site et du plan de gestion du bien UNESCO 2017-2022.
- 4 - Gouvernance
- 5 - Enjeux

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

État d'avancement de l'Opération Grand Site du Vézélien

1- Rappels

10°) OGS du Vézélien *(Rappel:suite)*



Un label de développement durable

- 1 - Les Grands Sites sont des lieux d'excellence paysagère et environnementale, gérés de manière exemplaire du point de vue du développement durable
- 2 - Ils sont de véritables leviers de développement local et impulsent une dynamique de territoire.

10°) OGS du Vézélien (Rappel:suite)

Une Opération Grand Site

41 sites, près de 32 millions de visiteurs

Février 2014



4 conditions d'éligibilité :

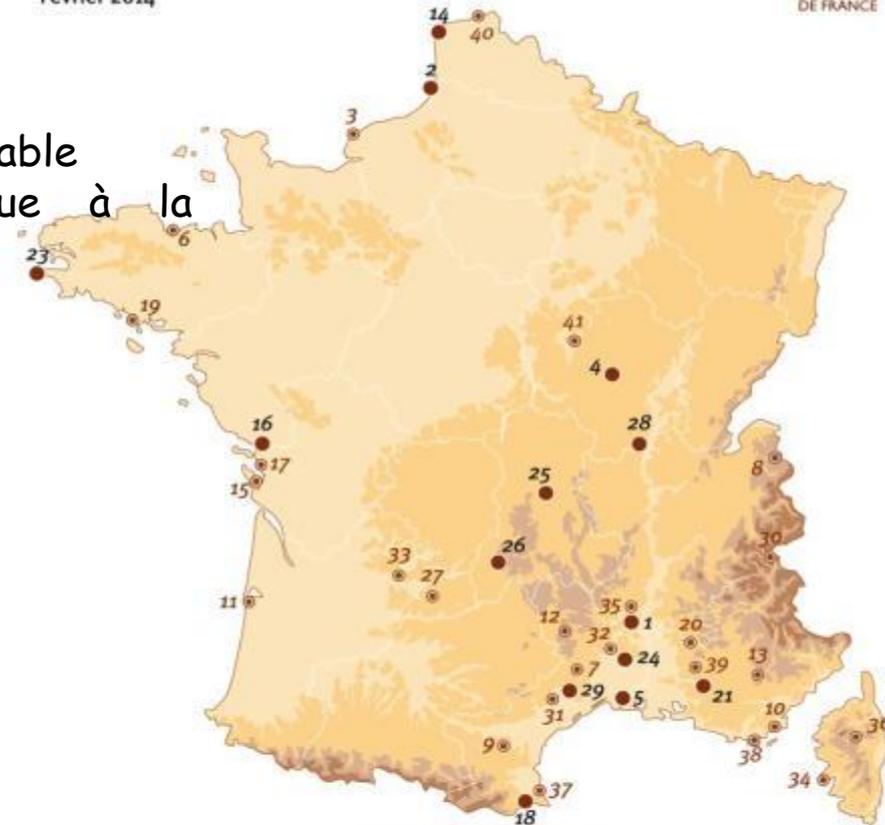
- Etre un site classé
- Etre un territoire dont le paysage est remarquable
- Connaître des difficultés de gestion due à la fréquentation
- Avoir une volonté politique soutenue par un large consensus local

5 orientations :

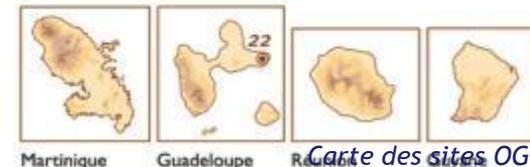
- Restauration des qualités paysagères du site
- Amélioration de l'accueil du visiteur
- Gestion durable des lieux
- Mise en valeur du site
- Développement de l'économie locale

Un cadre :

- Un projet global pour le territoire du grand site
- Des aménagements qui respectent l'identité des lieux
- Une structure de gestion du site pérenne
- Une concertation avec les acteurs du territoire et une gouvernance adaptée



 Patrimoine mondial UNESCO
 ** site du patrimoine mondial UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
 *** site du patrimoine mondial UNESCO au titre des Causses et des Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen



Martinique

Guadeloupe

Reunion

Mayotte

Carte des sites OGS

10°) OGS du Vézélien (Rappel:suite)

Le territoire concerné

18 communes sur 18 401 ha

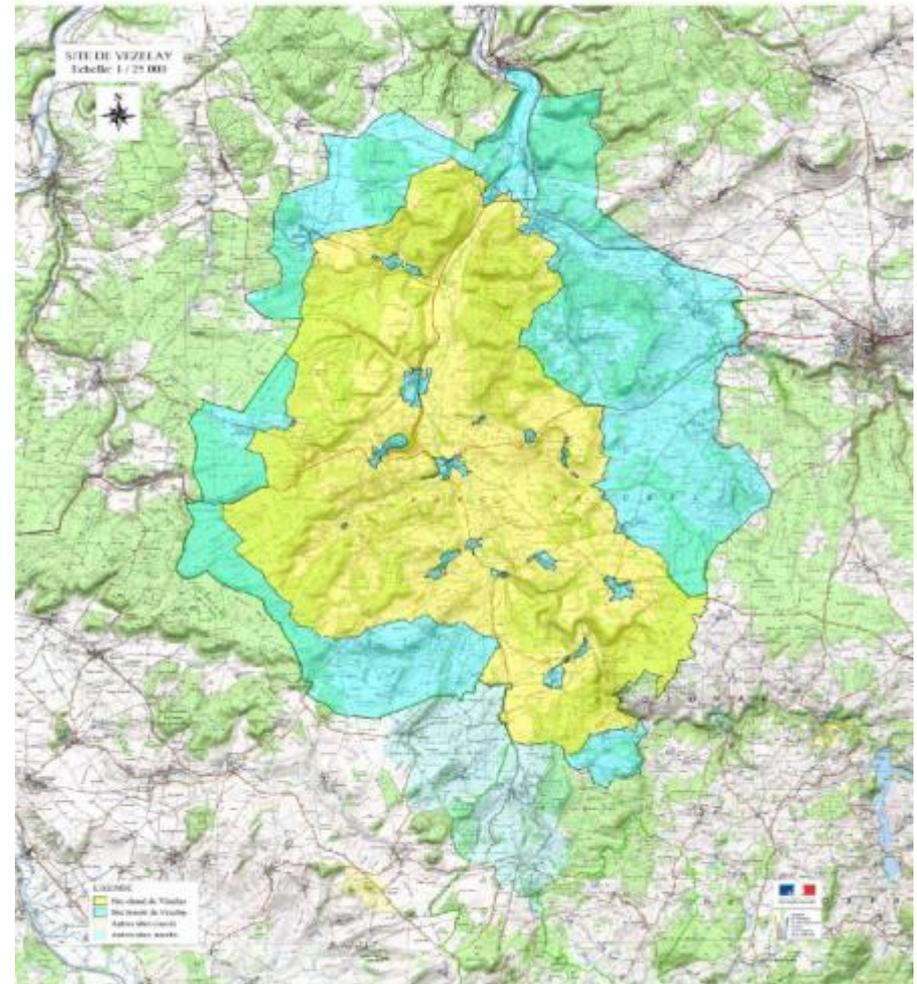
Asquins
Blannay
Domécy-sur-Cure,
Domécy-sur-le-Vault
Foissy-lès-Vézelay
Fontenay-près-Vézelay
Givry
Island
Menades
Montillot
Pierre-Perthuis
Saint-Père
Pontaubert
Sermizelles
Tharoiseau
Vault-de-Lugny
Voutenay-sur-Cure
Vézelay



10°) OGS du Vézélien *(Rappel:suite)*

Le site classé du Vézélien, support de l'Opération Grand Site

- Le site classé autour de Vézelay (1998) a pour objectif la préservation du paysage-écran de la colline de Vézelay et de sa Basilique, patrimoine mondial de l'UNESCO.



10°) OGS du Vézélien *(Rappel:suite)*

La Rédaction du programme d'actions de l'Opération Grand Site et du plan de gestion du bien UNESCO (basilique et colline de Vézelay).

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

État d'avancement de l'Opération Grand Site du Vézélien

État d'avancement (juin 2015 - septembre 2016)
et calendrier prévisionnel

10°) OGS du Vézélien (*Avancement:suite*)

- Comité de pilotage:
 - Réunion du 22 juin 2015: validation du diagnostic et des axes de l'ébauche du programme d'actions et du plan de gestion du bien UNESCO,
 - Réunion du 15 septembre: présentation du programme d'actions (point d'étape).
- Comité Technique:
 - 21 mai 2015,
 - Réunion mixte (élus et membres), 1^{er} décembre 2015,
 - 4 mars 2016.

10°) OGS du Vézélien (*Avancement:suite*)

- Réunions des élus: construction du programme d'actions et plan de gestion du bien UNESCO et gouvernance:
 - Réunion des 18 maires du périmètre OGS: 3 juin, 3 septembre 2015, 12 février, 5, 21 et 29 avril, 23 mai, 13 juin et 5 septembre 2016,
 - Réunion Commission OGS (CCAVM): 28 mai 2015 (programme d'actions), 13 novembre 2015 : séminaire de travail sur l'Esprit des lieux; 27 juin 2016 : débat sur les priorités du programme d'actions,
 - Voyage de formation des élus SCOT / OGS, Grand Site de Saint Guilhem le Désert (Hérault): 24 au 26 novembre 2015,
 - Présentation pour information au Conseil Communautaire, 18 mai 2015, 12 septembre 2016.

10°) OGS du Vézélien (*Avancement:suite*)

Séminaire de travail sur l'Esprit des lieux, 13 novembre 2015



10°) OGS du Vézélien *(Avancement:suite)*

Voyage d'études, Grand Site de Saint Guilhem Le Désert, 24-26 novembre 2015



10°) OGS du Vézélien *(Avancement:suite)*

- Société civile:
 - Réunion des associations du Vézélien et création d'un comité consultatif de la société civile (12 octobre 2015),
 - Réunions du comité consultatif: 30 juin et 13 septembre 2016,
 - Réunion de la profession agricole: 17 mars 2016, Montillot, et création d'un groupe de travail.



10°) OGS du Vézélien (*Avancement:suite*)

- Ministère de l'Environnement, énergie et de la mer, services de l'Etat :
 - Réunions tél. de travail (14 septembre 2015 et 5 juillet);
 - Visite de terrain, 7 janvier 2016;
 - Envoi du programme d'actions et du plan de gestion pour avis intermédiaire, 12 juillet 2016.
 - Suivi continu DREAL
 - Suivi continu DRAC
 - Suivi continu Sous-préfecture
- Transversalement, réunions avec les acteurs locaux (ONF, CRPF, chambres consulaires, associations, etc.) et les partenaires (ACIR, RGSF, Grands Sites de Bibracte, Solutré Pouilly VERGISSON, etc.).

10°) OGS du Vézélien (Avancement:suite)

• Communication

- Réunions publiques à Montillot , Givry, Vault de Lugny et Voutenay (23 juin et 20 juillet 2015, 18 février et 18 juillet 2016),
- Développement du site internet de la CCAVM (rubrique OGS): <http://www.cc-avallonnais.fr>
- Publication de la 2nde et 3^{ème} lettre de l'OGS, novembre 2015 et Juillet 2016.

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

3- Orientations du programme d'actions de l'Opération Grand Site et du plan de gestion du bien UNESCO 2017-2022.

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

- Depuis le CC du 18 mai 2015: enrichissement du document par les apports du COTEC, des élus, partenaires et Ministère.
- Un travail régulier et étroit des 18 maires sur un projet de territoire,
- Recentrage sur les priorités de la politique Grand Site (excellence paysagère et environnementale, gestion pérenne et exemplaire, accueil du public dans le respect de l'esprit des lieux ...),

10°) OGS du Vézélien (suite)

Des priorités fixées par les élus après la commission
OGS du 27 juin 2016

3 ORIENTATIONS:

- **Orientation I:** La gestion durable des lieux (patrimoine bâti protégé et non protégé).

Cette orientation inclut le plan de gestion du bien UNESCO

- **Orientation II:** Restauration des qualités paysagères.

- **Orientation III:** Amélioration de la qualité de la visite et accueil (développement économique, tourisme).

1 - Poursuivre la recherche scientifique sur le patrimoine et l'histoire locale

2 - Restaurer le patrimoine bâti

3 - Réhabiliter l'habitat et les cœurs de villages dans le respect de l'existant

4 - Diffuser la connaissance et valoriser les patrimoines

1 - Maintenir les structures paysagères et les milieux naturels

2 - Valoriser les covisibilités

1 - Aménager des villages accueillants

2 - Développer la coopération

à l'extérieur et à l'intérieur du territoire

3 - Améliorer les conditions d'arrivée sur le grand site

4 - Réorganiser les structures et équipement d'accueil,

d'information et de visite

10°) OGS du Vézélien (suite)

Orientation I		Axes		Actions	Priorités (par ordre croissant de 1 à 3)	Coûts (6 années)
Gestion durable des lieux	I.1	Poursuivre la recherche sur le patrimoine et l'histoire locale	I.1.1	Améliorer la connaissance des patrimoines	1	30 000 €
	1.2	Restaurer le patrimoine bâti	I.2.1	Poursuivre la restauration des Monuments historiques	1	500 000 €
			I.2.2	Restaurer le patrimoine rural non protégé	1	A chiffrer
			I.2.3	Restaurer la structure des remparts	1	310 000 €

10°) OGS du Vézélien (suite)

Orientation I		Axes		Actions	Priorités	Coûts 6 années
Gestion durable des lieux	I.3	Réhabiliter l'habitat et les cœurs de villages dans le respect de l'existant	I.3.1	Etudier les cœurs de bourg et leur potentiel d'évolution	3	
			I.3.2	Sensibiliser sur l'habitat ancien et sur la réglementation	1, 2 et 3	20 000 €
			I.3.3	Aider à la restauration du bâti ancien dans une démarche énergétique et sociale	1 et 3	40 000 €
	I.4	Diffuser la connaissance et valoriser les patrimoines	I.4.1	Diffuser les connaissances à un large public	1, 2 et 3	37 000 €
			I.4.2	Mettre à disposition des outils d'interprétation et de médiation sur les patrimoines	1	80 000 €

10°) OGS du Vézélien (suite)

Orientation II		Axes		Actions	Priorités	Coûts 6 années
La restauration des qualités paysagères	II.1	Maintenir les structures paysagères et les milieux naturels	II.1.1	Encourager une gestion écologique des espaces agricoles, naturels et urbains	1	78 000 €
			II.1.2	Reconstituer le patrimoine arboré et bocager	1	288 000 €
			II.1.3	Renforcer l'encadrement de la gestion sylvicole et développer sa filière économique	2	A chiffrer
	II.2	Valoriser les covisibilités	II.2.1	Rouvrir et entretenir les vues sur et depuis Vézelay	1	65 000 €
			II.2.2	Intégrer les équipements et effacer les points noirs paysagers	1 et 3	225 000 €

10°) OGS du Vézélien (suite)

Orientation III		Axes		Actions	Priorités	Coûts 6 années
Amélioration de la qualité de la visite / accueil	III.1	Aménager des villages accueillants	III.1.1	Apaiser les traversées de villages	1	90 000 €
			III.1.2	Développer des outils permettant de maintenir le dynamisme des villages	1 et 2	87 000 €
	III.2	Développer la coopération à l'extérieur et à l'intérieur du territoire	III.2.1	Mettre en réseau les acteurs	1	A chiffrer
			III.2.2	Concevoir et adapter les différents supports de communication	1	92 000 €
	III.3	Améliorer les conditions d'arrivée sur le grand site	III.3.1	Mettre en place une signalétique mesurée	1	325 000 €
			III.3.2	Améliorer les mobilités et la gestion du stationnement	1	225 000 €
	III.4	Réorganiser les structures et équipements d'accueil, d'information et de visite	III.4	Etudier la faisabilité d'une structure d'accueil sur le Grand Site	1	40 000 €

10°) OGS du Vézélien (suite)

Orientation III		Axes		Actions	Priorités	Coûts 6 années
Amélioration de la qualité de la visite / accueil	III.5	Valoriser les atouts culturels et artistiques	III.5.1	Faire découvrir le vézélien à travers les artistes et intellectuels qui y ont vécu et leurs productions	1	48 000 €
	III.6	Organiser la découverte du patrimoine naturel	III.6.1	Valoriser la croisée historique des chemins	1	70 000 €
			III.6.2	Renforcer et valoriser les offres en terme de loisirs de nature et de plein air	1	40 000 €
	III.7	Valoriser le terroir (gastronomie, œnologie, artisanat)	III.7.1	Valoriser les savoir-faire locaux et les producteurs du terroir	1 et 2	38 000 €
			III.7.2	Développer le tourisme vitivinicole	1 et 2	5 000 €

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

Financement

- **Total investissement (2017-2022): 2 733 000 €**
- **Fonctionnement 2017: 100 980 €**
 - Salaires et charges 2017 : 73 000 €
 - Charges courantes: 5 800 €
 - Charges d'animation: 22 180 €

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

4-La Gouvernance

- Souhait des maires du périmètre de l'OGS: une gouvernance par le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan.

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

5-Les Enjeux

- Mieux faire connaître le projet auprès de la population, des élus (projet de randonnée pédestre le 17 octobre 2016),
- L'articulation du programme d'actions de l'OGS et du plan de gestion du bien UNESCO au service d'un projet de territoire,
- L'articulation future avec le SCOT et le PLUI du Grand Avallonnais (protection des espaces agricoles et forestiers, préservation et mise en valeur du patrimoine urbain et paysager, accompagnement du développement touristique: aménagement et mise en réseau des sites, maintien de la qualité du cadre de vie dans les villages...), le schéma de développement touristique de l'Avallonnais, ...
- Une concertation étroite avec la profession agricole et les acteurs associatifs,

10°) OGS du Vézélien (suite)

Calendrier prévisionnel:

- Septembre / octobre 2016: validation des modalités de gouvernance.
- Octobre / décembre 2016: validation du programme d'actions, plan de gestion et gouvernance par les instances de décision (Bureau et Conseil Communautaire de la CCAVM, Comité de Pilotage).
- Décembre 2016 : présentation du programme d'actions, plan de gestion et gouvernance à la CDNPS.
- 3 mois avant la présentation à la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP), envoi à l'inspection générale des sites, perspectives et paysages (mission de terrain et rapport à la commission) du MEEM pour avis.

10°) OGS du Vézélien *(suite)*

Calendrier prévisionnel

- 2017 : présentation à la CSSPP.
- 2017 : décision ministérielle publiée au bulletin officiel de l'environnement.
- 2017 : phase de contractualisation entre l'Etat et les collectivités concernées.
- 2017 : phase de mise en œuvre du projet.